

DÉLIBÉRATION N° 10.21 DU 28 OCTOBRE 2010

**Portant sur l'aide de réhabilitation du site Green Pack
au bénéfice de la société Green Pack SAS**

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau "Seine-Normandie":

- Vu le neuvième programme révisé,
- Vu l'avis de la commission des aides du 05 octobre 2010,
- Vu les dispositions particulières de la convention d'aide financière n° 1021773,

DÉLIBÈRE

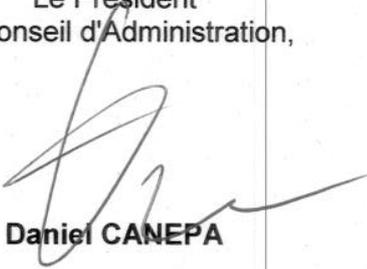
Il est décidé d'accorder à la société Green Pack SAS dans le respect des dispositions du titre II de la convention financière, des aides prévues au programme pour la réhabilitation du site Green Pack sur le coût total du projet, soit :

Montant du projet :	959 800 € HT
Subvention de 25% :	239 950 €
Avance de 50% :	479 900 €

Le Secrétaire,
Directeur de l'Agence,


Guy FRADIN

Le Président
du Conseil d'Administration,


Daniel CANEPA